

COMITE TECHNIQUE
ORDRE DU JOUR
Séance du 27 septembre 2018

Jeudi 27 septembre(toute la journée)
(Archives départementales)

**Les questions des syndicats sont reprises dans leur intégralité,
sans aucunes modifications. Elles sont mises entre guillemets.**

I. Désignation du Secrétaire-Adjoint du Comité

II. Document réglementaire (Pour avis et vote)

- **2018-CT5-AV-1)** Approbation procès-verbaux des séances des 14 et 15 juin 2018.

III. Conditions de fonctionnement (Pour avis et vote)

- **2018-CT5-AV-2)** Médecin conseiller-technique départemental en matière de santé publique – **Administration –DGADS**

Expert de l'administration : Karine DAUMAS

- **2018-CT5-AV-3)** FRE Journaliste chargé de communication – **Administration –Direction de la communication**

Expert de l'administration : Mathieu LAURENT, Directeur de la Communication

Expert de l'administration : Christophe PASQUET, Chef du Service Formation, mobilité et recrutement

- **2018-CT5-AV-4)** FRE Rédacteur en chef journaliste – **Administration –Direction de la communication**

Expert de l'administration : Mathieu LAURENT, Directeur de la Communication

Expert de l'administration : Christophe PASQUET, Chef du Service Formation, mobilité et recrutement

IV. Points présentés pour information

- **2018-CT5-I-1)** Point Référenciel effectifs ATTE – **Administration –DGADCV**

Expert de l'administration : Mabrouka ZADI, Directrice de l'Education, Culture et Sports

- **2018-CT5-I-2)** « Nouveau bâtiment administratif du Département. Dans Intranet est paru un article sur ce nouveau bâtiment dans lequel il est précisé « *Déménagement prévu au plus tard le 31 décembre 2019, d'ici place à la concertation et au dialogue entre tous les services concernés* ». Comment les agents et leurs représentants seront associés à cette concertation ? » - **syndicat CGT.**

- **2018-CT5-I-3) « DAJCP :** Au CT de juin nous avons voté sur une réorganisation de cette direction. Le 18 juillet la DA globale a été publiée. Le 23 juillet par une note le poste de Chef de service des assemblées est transformé en Responsable de service et un poste de Chargé de mission et de projet départemental est créé. De plus à notre connaissance le poste vacant de chef de projet applicatif n'est pas encore passé à la vacance. Nous aimerions connaître les motivations et la légalité de cette mesure ? » - **syndicat CGT.**
- **2018-CT5-I-4) «** Nous souhaiterions connaître le circuit de validation des fiches de postes avant leur publication sur l'intranet (cohérence avec les organigrammes validés, avec les fiches références emplois, etc) ». - **syndicat CGT.**
- **2018-CT5-I-5) « DGAML** Suite aux ajustements lors du CT du 14 juin, nous souhaiterions avoir les informations sur les recrutements des postes vacants de la DGAML (intitulé, publication, jury, recrutement) » - **syndicat CGT.**
- **2018-CT5-I-6) DGADCV «** Qu'en est-il de la demande de renfort de personnel pour le service « marchés » demandée au premier semestre ?
La capacité d'accueil des locaux est de 15 personnes ce qui correspond à l'effectif actuel de la DAPPUI. QUID du personnel qui devrait venir en renfort au service marchés ? » - **syndicat CGT.**
- **2018-CT5-I-7) « DGADS :** Audit. Le Président a fait le choix unilatéralement de recourir à un audit externe. Nous nous interrogeons sur la prise en compte de la parole des agents et de la place des représentants du personnel dans l'élaboration de la lettre de mission. De plus nous voulons en connaître l'estimation financière ainsi que le délai ». - **syndicat CGT.**

V. Relevé des suites (Pour information)

- **2018-CT5-I-8)** Présentation tableau du relevé des suites des séances précédentes.